



## NON A L'ARRET DU PORTE A PORTE DANS NOS COMMUNES

Conscients des enjeux d'avenir sur la réduction de nos déchets qui engendrent de plus en plus de pollution, nous nous élevons contre la décision du SMICVAL prise par un conseil restreint le 6 septembre 2022 dans la mesure où l'arrêt de la collecte des déchets en porte à porte va créer des problématiques humaines, sanitaires et écologiques sur notre territoire rural et générer une rupture du contrat social.

Aucune réponse raisonnable n'est apportée par cette réforme imposée par le SMICVAL. L'abandon d'un service public de proximité qui assure depuis des années la propreté de nos territoires mais aussi la maîtrise du risque sanitaire sont rejetés par la majorité des citoyens et des élus.

Nous, élus du territoire de la Haute Gironde et la majorité de nos concitoyens, sommes opposés à cette réforme car elle est :

- **Irresponsable socialement** puisqu'elle oublie une part importante de la population dont les personnes à mobilité réduite et impose un transfert total du financement de cette réforme sur les usagers les plus modestes,
- **Irresponsable écologiquement** au vue de l'accroissement incontournable des dépôts sauvages qui de fait entraîneront pollution, risques d'incendie et d'intoxication et affecteront directement les écosystèmes,
- **Irresponsable économiquement** compte tenu du coût exponentiel et non maîtrisé de la mise en place de containers enterrés ou semi-enterrés supérieur au maintien du porte à porte mais également un coût de gestion des Points d'Apports Volontaires exorbitant et une augmentation croissante de la TEOM pour tenter d'amortir cette réforme.

Nous demandons un **moratoire** jusqu'aux prochaines élections municipales comme la CALI et la Communauté de Communes du Grand Saint Emilionnais.

Nous souhaitons une réflexion approfondie sur une réforme moins drastique qui tiendrait compte des préoccupations de l'ensemble de la population de notre territoire, tout en assurant une gestion financière adaptée.

Signatures :